

Circuit des Jeunes 2011/2012

REGLEMENT

Cette compétition concerne les catégories suivantes : poussins (garçons et filles), benjamins (garçons et filles) et minimes, cadets et juniors en filles qui possèdent une licence traditionnelle ou promotionnelle.

Elle se déroule sur 6 journées et conformément aux règlements sportifs de la FFTT.

1/ Organisation sportive

Cette compétition comprend 5 tableaux de base. Si les conditions matérielles le permettent, un tableau supplémentaire sera ouvert aux cadettes et aux juniors filles.

Garçons :

Tableau A : Poussins (nés en 2003 ou après), toutes licences.

Tableau B : Benjamins (nés en 2001 ou 2002), licences traditionnelles.

Tableau C : Benjamins (nés en 2001 ou 2002), licences promotionnelles.

Filles :

Tableau D et E

Les joueuses seront dans un premier temps réparties par catégories d'âges (tableau D avec les poussines et benjamins 1 et éventuellement 2, le tableau E avec les autres joueuses), cela en fonction du nombre de joueuses engagées.

Dès lors qu'un joueur du tableau B **est qualifié sur un des 3 derniers tours régional du critérium fédéral**, il ne peut plus participer au Circuit des Jeunes dans le tableau B.

La compétition se déroulera par poule de trois, les 2 premiers de poules seront qualifiés dans un tableau OK en élimination directe jusqu'à la finale. Les derniers de poules seront qualifiés dans un tableau KO en élimination directe jusqu'à la finale de ce tableau.

Dans chaque tableau, des parties de classement seront jouées à partir des ¼ de finales pour déterminer, dans le tableau OK les 8 meilleurs du tableau, dans le tableau KO, les 8 meilleurs 3^{ème} de poule.

La constitution des poules au premier tour se fait en tenant compte des points obtenus au critérium fédéral pour les joueurs du tableau B et par tirage au sort pour les autres tableaux. Pour les tours suivants, les poules se feront en tenant compte des classements des tours précédents pour tous les tableaux.

Un joueur promotionnel participant au circuit des jeunes une année, ne peut participer la saison suivante que dans un tableau traditionnel.

Dans tous les cas, le juge-arbitre aura la possibilité de modifier l'organisation d'un tableau en fonction du nombre de participants.

Dans les tableaux A et D, à chaque tour, les 2 meilleurs joueurs et joueuses pourront être qualifiés respectivement dans les tableaux B et E, les plus faibles pourront redescendre dans leur tableau respectif.

3/ Classement / décompte des points pour les tous les tableaux

Dans chaque tableau, les joueurs ou joueuses reçoivent un nombre de points en fonction de leur classement. Le barème utilisé sera celui du Critérium Fédéral fonction du nombre de participant(e)s dans chaque tableau.

Un joueur ou une joueuse participant dans le tableau supérieur à sa catégorie se verra attribué les points de ce tableau en fonction de ses résultats, mais recevra également un nombre de point (x100) dans le tableau de sa catégorie. (Ex : si un poussin est qualifié dans le tableau B et termine à une place lui permettant de recevoir 50 points dans ce tableau, alors il aura également pour ce tour 5000 points dans le tableau A).

Un classement général unique sera établi à chaque tour, le moins bon tour étant exclu dans le calcul des points cumulés.

A la fin de la saison les meilleures joueurs ou joueuses des catégories :

- Poussins (Tab A)
- Benjamins tradis (Tab B)
- Benjamins promo (Tab C)
- Poussines/Benjamines (Tab D)
- Minimes/Cadettes/Juniors (Tab E)

seront récompensées.

4/ Montant des engagements

L'engagement est fixé à **2,00 €** par journée et par participant avec un forfait maximum de **6,00 €** par participant pour l'ensemble du circuit.

La commission départementale des jeunes